

Le FGAR accompagnera les PME en crédits d'exploitation

16 mars 2017 | 14:03



Sur les 2000 PME, seules 50 n'ont pu rembourser leur crédit,

Le développement des petites et moyennes entreprises s'axe sur le financement de leurs investissements. Pour Abdelghani Mebarek, les entreprises ont besoin de crédits tout au long de leur existence pour assurer leur pérennité.

Ainsi, le Fonds de garantie des crédits aux PME et Banque El Salam-Algeria ont procédé ce jeudi, à la signature d'une convention ayant pour objet de définir les conditions et les modalités d'octroi de la garantie du FGAR, en couverture des financements des crédits-bails mobiliers (Ijara) et des crédits d'investissements (Mourabaha, Moucharaka, Moudharaba...) accordés par El Salam Bank-Algeria en faveur des entreprises algériennes répondant à la définition de PME.

Intervenant lors de cette cérémonie, le directeur général des PME/PMI au ministère de l'Industrie et des mines, Abdelghani Mebarek a indiqué que l'Etat a engagé une politique d'orientation et d'accompagnement des PME. Selon lui, la nouvelle loi d'orientation des PME, mise en place depuis janvier dernier est la meilleure preuve des engagements de l'Etat envers les entreprises. Actuellement, dira-t-il, le ministère de l'Industrie est en train de mettre en place les nouveaux dispositifs qui permettront d'accélérer l'application de cette nouvelle loi.

Le même responsable a indiqué également que prochainement le FGAR ne financera pas seulement les crédits à l'investissement mais aussi les crédits à l'exploitation. Il est nécessaire, selon ce responsable d'accompagner les PME tout au long de leur existence.

Pour sa part, le directeur général d'Al Salam Bank-algeria, Nasser Hideur, a indiqué que cette convention vient renforcer la volonté de la banque à développer et diversifier l'octroi des financements destinés à l'accompagnement des PME algériennes dans la réalisation de leurs projets d'investissement.

Pour sa part, le directeur général du FGAR, Khalef Abderraouf a estimé que l'objectif principal de ce Fonds est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales. L'objectif est de compléter le montage financier de projets d'entreprises viables et orienter vers la création et le développement d'entreprises.

Le même intervenant a rappelé que le FGAR a accompagné depuis sa création en 2004, 2000 petites et moyennes entreprises. Selon le directeur du FGAR, le coût d'investissement de ces entreprises est estimé à 150 milliards de dinars, créant ainsi, plus de 59 000 postes d'emplois. Tandis que le taux des sinistres reste très minime, estimé à 3%. Sur les 2000 PME, seulement 50 n'ont pu rembourser leur crédit, souligne le DG du FGAR qui dira que les normes européennes sont à hauteur de 25%.

Noredine Izouaouen